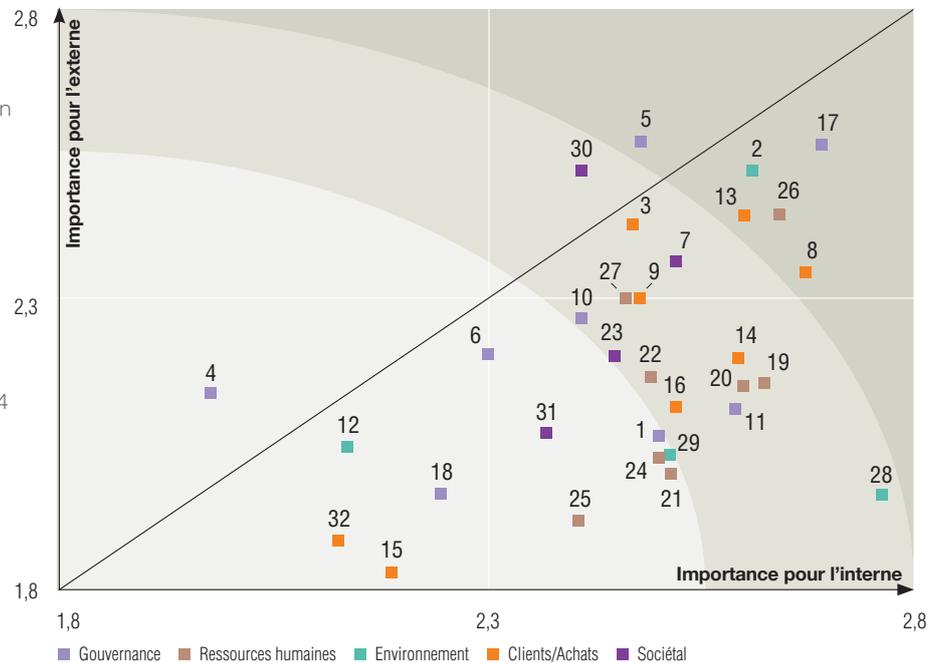


ANNEXE 8 MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Matrice de matérialité

La matrice de matérialité représente spatialement la position relative de chaque enjeu. Nous poursuivons nos efforts d'amélioration dans tous les domaines, soit parce qu'ils procèdent de l'éthique de l'entreprise, soit pour s'assurer de la conformité réglementaire, soit parce que l'enjeu possède néanmoins une dimension qui déborde le cadre de l'entreprise. Cette matrice a été établie en 2014 et sera mise à jour en 2017.



Enjeux cruciaux

- 2 Amélioration de la performance environnementale
- 5 Continuité d'activité opérationnelle et gestion de crise médiatique
- 8 Dialogue et relations avec les compagnies aériennes
- 13 Qualité de l'accueil et du service pour tous les passagers
- 17 Sécurité aéroportuaire
- 26 Santé et sécurité au travail

Enjeux majeurs

- 3 Attractivité pour les compagnies aériennes (marketing et prix)
- 7 Dialogue et relations avec les acteurs publics
- 9 Dialogue et relations avec les partenaires de développement
- 10 Efficacité des dispositifs de management des risques, audit et contrôle interne
- 11 Efficacité opérationnelle pour les compagnies aériennes
- 14 Accessibilité dans les terminaux pour les PHMR
- 16 Respect des droits fondamentaux des clients et consommateurs
- 19 Dialogue social et climat social
- 20 Gestion de l'emploi, attractivité et rétention des talents
- 22 Pilotage par la performance et intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise
- 23 Qualité de vie pour les salariés présents sur les zones aéroportuaires
- 27 Conditions de travail des salariés des partenaires d'Aéroports de Paris
- 28 Accès aux zones aéroportuaires
- 30 Dialogue et engagement avec les parties prenantes locales

Enjeux à suivre

- 1 Amélioration de la performance économique de l'entreprise
- 4 Composition et fonctionnement du conseil d'administration
- 6 Développement de la capacité d'accueil des aéroports
- 12 Lutte contre le changement climatique
- 15 Qualité de service pour les clients BtoB hors compagnies aériennes
- 18 Préservation des bâtiments
- 21 Gestion des compétences, employabilité, parcours et mobilité interne
- 24 Respect des droits fondamentaux pour les salariés et partenaires
- 25 Diversité et égalité des chances
- 29 Management des nuisances aériennes
- 31 Engagements en faveur du développement du territoire d'implantation
- 32 Achats durables locaux